

P. 6 Grand format
Les conseillers
numériques France
services se déploient

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 14 Traits d'union
Valesens donne
une seconde vie
au mobilier postal

postéo

CENTRE-VAL DE LOIRE



**l'étape
numérique**

Par La Poste
et Banque des Territoires
du groupe Caisse d'Allocations Familiales

↑
**Bienvenue
dans votre
de forma**

le billet de...



Béatrice Tourette,
déléguée régionale du groupe La Poste
en Centre-Val de Loire

Ce début d'année 2023 marque le lancement du nouveau contrat de présence postale territoriale, signé entre l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et La Poste.

Opérant pour les années 2023-2025, il fixe les règles de la mission d'aménagement et de développement du territoire confiée à La Poste. Vous en retrouverez les grandes orientations dans les pages de votre *Postéo*. Ce numéro est également pour nous l'occasion de revenir sur les chantiers menés avec les Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la région grâce au

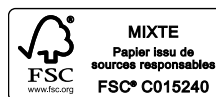
fonds de péréquation : rénovation de bureaux de poste, création de points de contact (La Poste agence communale, La Poste relais...) ou bien encore installation d'îlots numériques. Pour la région Centre-Val de Loire, le montant du fonds postal de péréquation territoriale a ainsi atteint en cumulé près de 31,5 millions d'euros pour les années 2020-2022. L'année 2023 se verra dotée d'une enveloppe de 10757226 euros (répartie sur les 6 départements).

Vous le savez, la question de la présence postale est centrale pour notre entreprise : au cœur de nos missions de service public, elle incarne également nos valeurs de proximité et d'accessibilité. En s'appuyant sur le maillage du territoire, La Poste s'est engagée pleinement dans le sujet de l'inclusion, qu'elle soit numérique, sociale ou sociétale. Je vous invite ainsi à découvrir le dispositif des conseillers numériques France services, mené en partenariat avec l'État, comme au bureau de poste de Châteauroux Saint-Jean.

Proximité, accessibilité mais aussi confiance : en nos chargés de clientèle ou nos facteurs, présents partout sur le territoire 6 jours sur 7. Cette richesse incomparable de notre entreprise nous permet de vous proposer, à vous, collectivités, entreprises ou particuliers, des services de proximité humaine : découvrez-en ici quelques exemples avec l'expérimentation du recensement de la population à La Chapelle-Saint-Mesmin, l'audit de la voirie à Monts ou une opération de communication à la suite de l'évolution des consignes de tri sur le secteur d'Auneau.



Le cahier régional de *Postéo* est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Centre-Val de Loire. **Directrice de la publication :** Béatrice Tourette. **Directrice de la rédaction :** Daphnée Leblanc. **Rédactrice en chef :** Hélène Rabusseau. **Rédactrices :** Yvana Lissouba, Olivia Mardon, Isabelle Paolucci, Hélène Rabusseau. **Crédits photo :** DR La Poste, Adobe Stock, mairie de Noyers-sur-Cher, ville de Châteauroux, préfecture de l'Indre, mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin, Ad2T du Cher, mairie de Saint-Claude-de-Diray, Valesens-Whoisreno, RCP-Léonard de Serre, Sictom d'Auneau, Evelina Llewellyn - Héloïse Candolfi. **Pages nationales - Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.

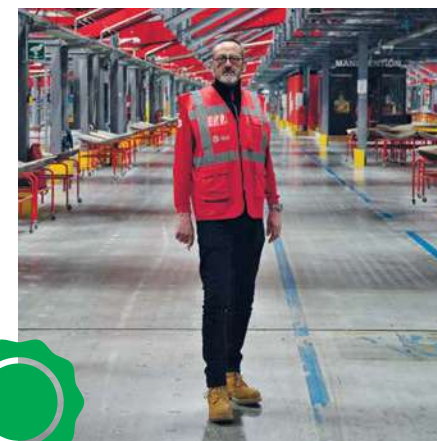


CENTRE-VAL DE LOIRE

Facteurs de fierté

2 décembre 2022

Signature d'une convention de partenariat à Blois entre l'Association régionale des missions locales, Formaposte Midi-Atlantique et le groupe La Poste.



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, aux côtés de Yannick Frumin, directeur de Hub DPD, deux postières⁽¹⁾ se sont particulièrement illustrées et ont été photographiées par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

(1) Véronique Manière, responsable RH; Laila Ouardad, responsable secteur middle office.



POUR DÉCOUVRIR LES TÉMOIGNAGES DES POSTIERS DE L'ANNÉE SCANNEZ LE QR CODE



EMPLOI

La Poste avec les missions locales

Le groupe La Poste en Centre-Val de Loire, Formaposte Midi-Atlantique et l'Association régionale des missions locales ont signé une convention de partenariat favorisant l'accès des jeunes à l'emploi, à l'apprentissage et aux offres de recrutement en alternance. Objectif : accompagner les jeunes des missions locales vers une sortie positive en intégrant soit une formation en alternance avec Formaposte et son dispositif de préparation à l'apprentissage, soit les effectifs du groupe. La Poste prévoit des actions auprès des missions locales pour faire découvrir ses métiers aux jeunes : périodes de mise en situation en milieu professionnel, ateliers de découverte proposés par des salariés du groupe dans le cadre du mécénat de compétences, visites et invitations à des portes ouvertes au sein d'entités du groupe La Poste.

Chiffre clé

176 000

euros pour moderniser l'accueil du bureau de poste de La Guerche-sur-l'Aubois, financés par le fonds postal de péréquation territoriale.



ÉCHANGES

Nouveau contrat, nouvelles ambitions

Le nouveau contrat de présence postale territoriale, signé entre l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et le groupe La Poste en février, sera opérant pour les années 2023 à 2025 incluse. Il a notamment pour vocation de fixer les règles de la mission d'aménagement et de développement du territoire confiée à La Poste. Pour découvrir les nouveautés et optimiser sa mise en œuvre, les présidents des six Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) de la région ont été réunis. Au programme : du partage et des échanges pour s'approprier ce nouveau contrat. Un moment précieux pour construire la feuille de route et réfléchir aux actions innovantes rendues possibles grâce au fonds de péréquation.



MODERNISATION

Un bureau de poste transformé

Le bureau de poste de La Guerche-sur-l'Aubois (18) a fait l'objet de travaux de modernisation fin 2022. Ces travaux permettent désormais aux clients d'accéder à un espace commercial optimisé, de bénéficier de mobilier neuf pour correspondre aux standards actuels ainsi que d'une luminosité améliorée. Ces travaux ont été financés par le fonds postal de péréquation territoriale pour un montant total de 176 000 euros, sur décision de la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT), qui le gère. Ce sont d'ailleurs ses membres, ainsi que Philippe Moisson, président de l'Association des maires du Cher, et l'adjoint au maire de La Guerche qui ont participé à une visite de ce bureau moderne, ouvert depuis le 18 novembre dernier.

Chiffres clés

71 000

euros pris en charge par le fonds de péréquation pour l'installation de La Poste agence communale de Noyers-sur-Cher.



AMÉNAGEMENT

Une nouvelle LPAC à Noyers-sur-Cher

Après un temps de concertation, la création d'un point de services La Poste agence communale (LPAC) a été décidée par la mairie de Noyers-sur-Cher (41) et La Poste. Pour garantir un accueil de qualité, des travaux ont été engagés afin de réaménager totalement le local qui hébergera en 2023 la nouvelle LPAC. Les travaux s'élèvent à près de 100 000 euros, pris en charge à hauteur de 71 000 euros par la CDPPT de Loir-et-Cher et 25 000 euros par le conseil départemental. Pour lancer officiellement ces travaux, une première pierre a été posée le 15 novembre dernier en présence de Philippe Sartori, maire de Noyers-sur-Cher, de Mireille Higinnen, sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin, de Michel Contour, président de la CDPPT, et des différentes personnalités participant au projet.

4 000

euros pour l'installation d'un îlot numérique financé par le fonds de péréquation.



NUMÉRIQUE

Des îlots contre la fracture numérique

Les démarches administratives se dématérialisent progressivement. Elles nécessitent un accès à Internet et parfois de disposer d'un ordinateur ou d'un scanner. Pour répondre à ce besoin en équipement et réduire la fracture numérique dans les territoires ruraux, les Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) et La Poste installent des îlots numériques (ordinateur, imprimante-scanner et borne Wi-Fi) à la fois dans des points de contact La Poste agences communales et des bureaux de poste. En Indre-et-Loire, ce sont une vingtaine d'îlots qui sont à la disposition des habitants, sur financement de la CDPPT (en moyenne 4 000 euros par site). Ces équipements peuvent aussi être utilisés par des partenaires afin d'y organiser des permanences (CAF, MSA, conseillers numériques, écrivains publics...).

Inclusion numérique : les conseillers au cœur du dispositif

Engagée en faveur de l'inclusion numérique, La Poste déploie huit conseillers numériques France services sur tout le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Ces conseillers interviennent au sein d'un réseau de bureaux de poste situés dans des secteurs particulièrement touchés par l'illectronisme⁽¹⁾, que ce soit en zones rurales ou dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Après une formation certifiante de responsable d'espace de médiation numérique, le conseiller numérique a pour mission d'identifier les fragilités numériques des citoyens et d'organiser des ateliers qui permettront aux bénéficiaires de s'initier aux usages numériques du quotidien.

(1) Difficulté, voire incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

Béatrice est conseillère numérique France services à Châteauroux depuis juillet 2022.



« **La création des conseillers numériques est une réponse à la fracture qui touche 13 millions de nos concitoyens éloignés du numérique.** À la faveur du plan France Relance, c'est une mobilisation historique pour l'inclusion numérique. Elle s'inscrit en complément de l'offre existante tout en se distinguant par son organisation à l'échelle nationale et l'utilisation d'outils dédiés. Le rôle des 4 000 conseillers numériques est d'accompagner les Français dans l'appropriation des usages numériques quotidiens, dans l'optique de les rendre autonomes. Étant donné l'intérêt suscité, le dispositif financé par l'État est prolongé de trois ans. Le département de l'Indre bénéficie de 28 postes de conseillers numériques dont un affecté à La Poste. »

Stéphane Bredin,
préfet de l'Indre

8
conseillers numériques France services interviennent dans des bureaux de poste de la région pour lutter contre l'illectronisme.

« **L'illectronisme est un sujet préoccupant alors que de plus en plus de démarches du quotidien ne se font plus que par Internet.** Beaucoup de personnes, par leur âge ou leur milieu social, ne maîtrisent pas les outils numériques et sont exclues de la société. Grâce aux conseillers numériques France services, nous avons les moyens de les accompagner et de leur apprendre à utiliser en toute sécurité ces outils. L'agence postale est un lieu où chacun est amené à se rendre. Elle est au carrefour de nos activités et l'endroit idéal pour proposer des services à destination des populations les plus difficiles à toucher par les politiques publiques. Ainsi, disposer d'un conseiller numérique France services au sein de La Poste du quartier Saint-Jean est à la fois utile et pragmatique. »

Gil Avérous,
maire de Châteauroux



« **Grâce à ma certification de responsable d'espace de médiation numérique, j'accompagne les personnes en difficulté vers l'utilisation en autonomie des outils informatiques.** C'est souvent par manque de connaissance ou de confiance en soi. Je cherche à leur rassurer grâce à ma présence et à mon aide. J'anime des ateliers individuels ou collectifs dans une salle équipée d'un écran, de six ordinateurs et de deux tablettes. En séance, les usagers apprennent les bases de l'informatique : comment aller sur Internet, remplir des formulaires administratifs, télécharger une application... En complément, je tiens une permanence le mercredi à La Poste d'Ardenes. Je suis fière que les usagers sortent de mes ateliers plus à l'aise avec les outils numériques et autonomes dans leurs démarches. »

Béatrice Gey,
conseillère numérique France services à La Poste de Châteauroux Saint-Jean



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.




« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste

La citation

“ ”

 **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SIXIÈME CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE**
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

2 communes du Loiret font appel à La Poste pour la campagne de recensement 2023.

#dynamiser

Les communes ont désormais la possibilité de confier le recensement de la population de leur territoire à un prestataire externe. La Poste s'est positionnée sur ce test mené par l'Insee. Retour sur l'expérimentation réalisée notamment à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).

P. 12

#décarboner

Valesens, association d'intérêt général et pôle territorial de collaboration économique, et le groupe La Poste ont signé une convention de cession à titre gratuit de mobilier postal à des fins de réemploi solidaire. De son côté, le Sictom de la région d'Auneau a travaillé avec La Poste pour communiquer efficacement sur les changements des consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023.

P. 14

41

communes d'Eure-et-Loir concernées par cette opération de collage des étiquettes de tri, soit **13 173** bacs de tri sélectif.



#dynamiser

La Chapelle-Saint-Mesmin innove en confiant le recensement aux facteurs

La campagne 2023 du recensement de la population s'est déroulée du 19 janvier au 25 février (pour les grandes communes et jusqu'au 18 février pour les plus petites). Pour la seconde année consécutive, La Chapelle-Saint-Mesmin (45) a confié cet exercice à La Poste.

La loi Pacte offre la possibilité aux communes de confier la mission d'agent recenseur à une entreprise prestataire. La Poste s'est naturellement positionnée auprès de l'Insee pour tester cette activité. L'expérimentation s'intègre dans un processus de trois ans au terme duquel un bilan décidera d'une éventuelle généralisation du dispositif. C'est dans ce cadre que la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin fait appel à La Poste depuis 2022 pour réaliser le recensement de sa population. Pendant un mois, des facteurs volontaires ont participé à ce test. Ils ont, comme tout agent recenseur, suivi une formation assurée par l'Insee, puis ont été nommés par arrêté municipal. La commune leur a ensuite délivré une carte d'agent recenseur. Lors de la campagne, les facteurs interviennent en deux phases : d'abord, ils effectuent une tournée de reconnaissance afin de repérer les logements qu'ils auront à

recenser; puis ils réalisent le recensement des occupants de ces logements. Des notices d'information, distribuées aux habitants et comportant des identifiants, leur permettent de se recenser directement en ligne. En cas de besoin, le facteur repasse à l'adresse pour effectuer une relance auprès des habitants afin qu'ils répondent en ligne ou à l'aide d'un questionnaire papier. Si La Chapelle-Saint-Mesmin participe à ce test depuis deux ans, Ferrières-en-Gâtinais (45) a également choisi La Poste cette année pour sa campagne de recensement. Ces communes s'appuient sur la confiance dont bénéficie le facteur et sur sa présence sur l'ensemble du territoire.

11 facteurs, volontaires et formés, ont expérimenté la réalisation de la campagne de recensement pour 2 communes du Loiret.



« Depuis deux ans, nous déléguons au groupe La Poste le recensement de la population chapelloise. Cela permet de gagner en efficacité : nous assurons la coordination entre les agents recenseurs et les usagers. Les Chapellois rencontrent un visage connu qui les met en confiance et cela facilite les échanges. C'est un gain de temps énorme car les facteurs connaissent bien mieux le terrain que nous. Ils nous rendent compte régulièrement de l'avancement de leur collecte (avec un objectif de 95%). »

Alexandra Albuison,
maire adjointe déléguée aux finances et à l'administration générale



« En 2021, l'expérience du recensement m'a attirée. Cela apportait de la diversité dans mon métier. J'ai eu envie de recommencer cette année. En effet, aller à la rencontre de personnes d'horizons différents est très enrichissant. De leur côté, si certaines d'entre elles ont été réticentes lors de ma première visite, malgré mon équipement de La Poste, une fois le courrier explicatif de la mairie reçu, elles ont redoublé de sympathie à la deuxième visite. »

Yannick Gillet,
factrice à La Chapelle-Saint-Mesmin



2

BOURGES (18)

Favoriser le développement de l'offre touristique

Après la réussite de leur campagne de financement participatif sur KissKissBankBank (17 200 euros récoltés sur les 5 000 euros initialement demandés grâce à 197 contributeurs), les Ateliers du Moulin se sont vu décerner le prix Coup de cœur de La Banque Postale pour le mois de janvier, leur attribuant 50% du montant initial demandé (soit 2 500 euros). Ce projet de diversification d'une ferme maraîchère a été sélectionné dans le cadre du partenariat entre Tourisme & Territoires du Cher et KissKissBankBank. Accompagné pour le développement du concept et en communication pour disposer de tous les outils pour réussir la campagne, il fait partie d'une promotion de neuf porteurs de projet.

1

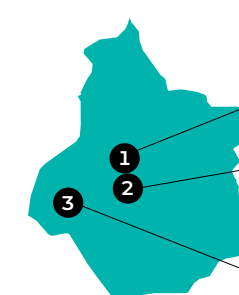
SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (41)

Financer une maison de santé

Afin de rassembler en un même lieu tous les professionnels de santé, la mairie a travaillé à un projet de maison de santé dès le début de la mandature. Portée par Terres de Loire Habitat, la nouvelle maison de santé de Saint-Claude-de-Diray a ouvert en avril 2022 et a été inaugurée en novembre de la même année par Laurent Allanic, le maire, et tous les partenaires. Financé grâce à un prêt de 500 000 euros contracté auprès de La Banque Postale et installé sur un terrain cédé pour 1 euro symbolique par la mairie, ce lieu accessible contribue à l'attractivité de cette zone rurale.



Saint-Claude-de-Diray



Bourges

Monts

3

MONTS (37)

Réaliser son audit de voirie avec Geoptis

Durant un mois, un véhicule de facteur sillonnant Monts a été équipé de caméras pour effectuer un relevé des 65 kilomètres de voirie. Objectif : faciliter sa gestion grâce à une collecte d'informations permettant d'évaluer le patrimoine routier, d'optimiser les dépenses d'entretien des voies communales et de relever les trottoirs, la signalisation verticale, horizontale, les fossés et le mobilier urbain. L'audit fourni est un outil d'aide à la décision pour la mairie. Il permet d'élaborer un schéma pluriannuel de travaux selon l'évaluation méthodique et factuelle de l'état du patrimoine routier.



#décarboner

Valesens surcycle du mobilier de La Poste dans ses ateliers d'insertion

Le 10 mars dernier à Orléans, l'association Valesens et le groupe La Poste ont signé une convention de cession, à titre gratuit, de mobilier postal à des fins de réemploi solidaire.

Ce sont ainsi Régine Charvet-Pello, responsable de la stratégie de Valesens, une association d'intérêt général et pôle territorial de coopération économique, et Muriel Barnéoud, directrice de l'engagement sociétal du groupe La Poste, qui se sont engagées dans ce nouveau partenariat, afin de formaliser la démarche sur la durée. En effet, le groupe La Poste a inscrit la contribution à l'économie circulaire au cœur de son engagement sociétal. À ce titre, il souhaite soutenir des projets de réemploi et s'attache à donner une seconde vie aux équipements dont il n'a plus l'usage (mobilier industriel et de bureau, équipements informatiques etc.). Le partenariat avec Valesens a ainsi trouvé une première traduction concrète grâce à la direction exécutive Centre-Val de Loire de la branche Services-Courrier-Colis, qui lui a cédé récemment

du matériel obsolète, stocké en Indre-et-Loire. Créée en 2005, l'association valorise le design au service du territoire et « surcycle » des objets délaissés pour leur offrir une seconde vie à La Fabrique d'Estime, qui fait travailler des personnes en insertion, basée à Saint-Paterne-Racan (Indre-et-Loire). Une partie sera « redesignée » et transformée pour équiper des lieux à habiter, comme des chambres d'étudiant ou des espaces communs d'habitats inclusifs.



« J'ai sélectionné une cinquantaine de casiers de tri, des chaises, des tabourets, des chariots utilisés pour le transport du courrier ou des plateaux de bureau. Le but est d'équiper des chambres d'étudiant en repensant cela en

quelque chose de sympathique. Les casiers, par exemple, pourront devenir des cloisons de séparation des espaces, des chevets ou des rangements. »

Régine Charvet-Pello, responsable de la stratégie de Valesens



Le Sictom d'Auneau mise sur les facteurs pour avoir le bon geste de tri

Le Sictom de la région d'Auneau a choisi les équipes de l'établissement Services-Courrier-Colis Beauce et Perche pour l'accompagner dans la communication autour de l'évolution des consignes de tri sélectif, en place depuis le 1^{er} janvier 2023.

Depuis le début de l'année, comme partout en France, les consignes de tri sélectif ont évolué en Eure-et-Loir. C'est dans ce contexte que le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) de la région d'Auneau (28) a souhaité communiquer à tous les usagers ces nouvelles informations. Pour cela, le Sictom a trouvé auprès de l'établissement Services-Courrier-Colis de Gellainville une solution efficace et respectueuse de l'environnement en capitalisant sur le passage du facteur devant chaque foyer. En effet, c'est à l'occasion de leurs tournées quotidiennes que les facteurs déposent en boîte

aux lettres un courrier d'information expliquant les évolutions et invitant les habitants des 41 communes concernées à laisser leur bac de tri dans la rue. Pourquoi? Parce que, la semaine suivante, les facteurs peuvent ainsi coller les nouvelles étiquettes⁽¹⁾ sur les 13 173 bacs de tri sélectif. C'est un enjeu clé pour Bruno Guittard, président du Sictom : « Nous savons que, lorsque nous déposons nous-mêmes les étiquettes à coller dans les boîtes aux lettres, seules 20% sont finalement collées sur les bacs par les habitants. » La campagne de distribution et de collage a démarré mi-novembre et s'est achevée fin février. Au terme de l'opération, près de 8000 autocollants auront été apposés par une trentaine de facteurs des sites d'Auneau, de Voves et de Janville. C'est grâce à la souplesse des offres locales de services (OLS) que l'équipe commerciale de l'établissement Beauce et Perche a pu répondre aux besoins du Sictom.

(1) Les autocollants précisent les nouvelles consignes de tri.



« Cette organisation répond au besoin exprimé par le Sictom. La solution proposée est innovante et vertueuse. Innovante, car elle a été construite par les équipes pour répondre parfaitement à l'objectif final de coller une étiquette sur les bacs de tri sélectif. La réponse a été satisfaisante, avec un taux de concrétisation de 65%.

Elle est aussi vertueuse, car ces deux étapes (distribution et collage des étiquettes) sont assurées quasi systématiquement par des facteurs sur leurs tournées, à l'occasion de trajets déjà programmés. »

Nicolas Pélissier, directeur de l'établissement Services-Courrier-Colis Beauce et Perche

41 communes d'Eure-et-Loir concernées par cette opération de collage des étiquettes de tri, soit 13 173 bacs de tri sélectif.

« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des factures soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.